

Sélection des artistes membres de BeCraft

Candidature → 25.10.20



BeCraft, qu'est-ce que c'est ?

BeCraft est une association professionnelle valorisant les métiers d'Arts appliqués en région de Wallonie et de Bruxelles. Céramique, verre, bijou, papier, textile, design d'objet sont, entre autres, les domaines créatifs dans lesquels s'inscrivent les artistes qui y sont soutenus et promus. BeCraft travaille en relation avec le WCC Europe, au sein de la structure mondiale du World Crafts Council (Conseil Mondial des Métiers d'Art).

Quatre objectifs principaux motivent les actions de BeCraft : le soutien et la promotion en Belgique et à l'étranger de ses artistes membres ; l'information et la formation du public et des professionnels du milieu via les expositions, conférences, workshops et visites guidées.

Devenir membre, pourquoi ?

- Intégrer un groupement de créateurs : favoriser les rencontres et les collaborations avec d'autres artistes travaillant dans la même discipline ou dans d'autres domaines
- S'impliquer activement dans l'évolution et les démarches de l'association
- Exposer et vendre ses œuvres de façon permanente dans la Vitrine des Créateurs, située à la galerie BeCraft
- Publier sa page personnelle sur le site internet de BeCraft (www.becraft.org/artists)
- Promouvoir son travail à travers les réseaux sociaux de BeCraft
- Vendre ses pièces sur la boutique en ligne de BeCraft (www.becraftshop.org)
- Participer aux expositions temporaires réservées aux artistes de BeCraft et organisées dans la galerie, en Belgique ou à l'étranger
- Être présent sur le stand de BeCraft lors de foires et salons en Belgique et à l'étranger
- Bénéficier d'un tarif préférentiel aux diverses activités organisées par BeCraft : conférences, rencontres, démonstrations professionnelles, workshops, visites d'ateliers, de musées, concours...
- Participer aux visites d'ateliers d'artistes de BeCraft
- Bénéficier de la gratuité aux consultations juridiques organisées par BeCraft
- Accéder, sur rendez-vous, au centre de documentation de la Galerie BeCraft
- Voter lors de l'Assemblée générale de BeCraft
- Poser sa candidature comme membre du Conseil d'Administration de BeCraft

Comment devenir membre ?

Les membres associés sont sélectionnés par un jury d'experts sur base d'un dossier de candidature.

La sélection se déroulera en novembre 2020.

Les créations présentées doivent traiter du domaine des Arts appliqués et/ou du design artisanal, en ce compris les créations plastiques utilisant les techniques des Arts appliqués.

Critères de sélection

- Appel réservé aux artistes résidant ou travaillant dans le secteur des Arts appliqués en Wallonie et à Bruxelles depuis au moins un an ou originaires de ces régions et résidant en Belgique
- Expression contemporaine : actuelle et innovante
- Équilibre entre esthétique et maîtrise technique
- Créations originales et personnelles
- Choix approprié des matériaux en fonction de l'objet créé
- Cohérence de la démarche artistique

Les candidats doivent faire preuve d'une haute compétence technique dans la ou les disciplines présentées. Ils doivent être à même de proposer un dossier cohérent, avec des photos de qualité et des renseignements clairs et précis montrant leur volonté de se profiler également sur la scène internationale.

Le choix des pièces déposées et le dossier devront être significatifs de la recherche actuelle ou de la tendance vers laquelle se dirige l'artiste.

Dans le cas où un candidat postule pour plusieurs disciplines, il remettra un dossier pour chacune d'elles. Les personnes dont le dossier n'a pas été retenu lors d'un premier passage peuvent à nouveau poser leur candidature lors d'une session ultérieure.

En cas de sélection, une cotisation de 65 euros par an est demandée.

Dossier de candidature

Toute candidature sera constituée d'un dossier envoyé pour le 25 octobre 2020 au plus tard

via www.wetransfer.com à Johanne Schadron : johanne.schadron@becraft.org

Comprenant :

- Les coordonnées du candidat : Nom Prénom, adresse postale, adresse email et numéro de téléphone
- Un C.V. récent
- Une copie de la carte d'identité ou à défaut de carte d'identité belge, la preuve de nationalité belge et la preuve de domiciliation en Belgique

Ou la preuve de la domiciliation en Belgique francophone depuis un an au moins au moment de l'envoi de la candidature

Ou une attestation d'emploi ou d'activité artistique exercée depuis un an au moins à Bruxelles ou en Wallonie

- Un texte explicatif, résumant clairement la démarche artistique et la technique ainsi que la motivation à devenir membre associé de BeCraft
- Au minimum 6 photos HD au format JPEG, présentant les objets sur un fond neutre, à raison de deux photos par objet, prises sous des angles différents

S'il s'agit de bijoux : une photo du bijou sur fond neutre et une du bijou porté. Les photos seront identifiées de la manière suivante : Nom et Prénom de l'artiste, titre de l'œuvre, année de création, nom du photographe

- Un document comprenant les légendes de ces photos : dimensions des objets, matériaux et techniques de réalisation, année de création et nom du photographe
- Toute autre documentation jugée utile à la compréhension de l'ensemble du travail

Aussi :

- **Dépôt ou envoi d'une de vos créations** : vous devrez déposer ou envoyer au moins une œuvre, parmi celles présentées dans votre dossier, à la galerie BeCraft (adresse ci-dessous) **entre le 26 octobre et le 3 novembre 2020**, de 9h30 à 16h30 en semaine. Cette pièce sera accompagnée de son bulletin de dépôt rempli suivant le modèle en page 3 de ce document ainsi que d'un exemplaire imprimé du dossier de candidature.

Les œuvres seront assurées tous risques dès leur arrivée à la galerie BeCraft et jusqu'au moment de leur reprise par l'artiste.

Pour les créateurs sélectionnés, les pièces feront l'objet d'une exposition des nouveaux artistes membres qui débutera à la suite du jury jusque fin janvier 2021.

Les pièces des artistes non-sélectionnés devront être récupérées durant un délai d'un mois après la sélection c'est à dire, avant le 30 décembre 2020. Celles-ci ne seront en aucun cas renvoyées par nos soins. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

* Tout envoi de candidature implique l'acceptation et le respect des conditions émises dans cet appel.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

BeCraft^{ORG}

Site des Anciens Abattoirs - 17/02, rue de la Trouille B-7000 Mons
+32(0)65.84.64.67 / info@becraft.org / www.becraft.org

Sélection des artistes membres 2020

Bulletin de dépôt

Nom :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail:

Photo*	Titre et/ou fonction	Nombre de pièces composant l'œuvre	Description de l'œuvre et technique(s) utilisée(s)	Dimensions : (L x l x h ou diamètre).	Valeur assurance et prix de vente (identiques). Ce montant (en euro) doit comprendre 30 % de commission pour les organisateurs et la TVA si vous êtes assujetti.	Cette pièce est-elle destinée à la vente ? Oui/non

*Si ce n'est pas possible, merci de donner un détail qui permette de différencier chaque pièce (dimension, couleur, ...) en particulier si le prix de vente des objets est différent.

Date :

Signature de l'artiste :